

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 9

Artikel: En souscription : Favey, Grognez et l'assesseur à la Fête des vigneron
: et à l'Exposition universelle de 1889 : par L. Monnet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

En souscription:

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

à la FÊTE DES VIGNERONS

et à l'Exposition universelle de 1889.

PAR L. MONNET.

Cette relation de voyage, qui sera mise très prochainement sous presse, formera un joli volume, illustré de nombreuses vignettes par M. E. DÉVERIN.

Prix pour les souscripteurs : fr. 4,60.
 — En librairie, 2 francs.

On peut souscrire en s'inscrivant au bureau du *Conteur vaudois*, ou par *carte-correspondance*, jusqu'au 31 mars.

Les souscriptions qui nous ont été adressées dans le courant de l'année dernière, doivent être renouvelées.

Voici la liste des principaux sujets traités dans l'ouvrage :

A l'Abbaye des Vignerons. Sur l'estrade. Au Cercle du Léman, avec M. Currat et les vachers d'Appenzell.

Entrevue avec l'Abbé et les Conseillers. Départ de Vevey en char à bancs, attelé de *Fanny*.

Départ pour Paris. Passage à Lausanne. Visite de la place Montbenon, du Palais et de la Grotte.

Arrivée à Paris. Le restaurant Gilliéron, rue Richer.

Grognuz au salon de coiffure.

En fiacre pour l'Exposition. Deux cochers grincheux.

Au restaurant Duval. — L'assesseur et la marchande de machines à coudre.

A la Tour Eiffel.

La danse des femmes d'Orient.

Le globe terrestre.

A Buffalo Favey, Grognuz et l'assesseur attaqués par des sauvages.

Aux Grands Magasins du Louvre. — Achat d'une rotonde pour M^{me} Grognuz.

Au musée Grévin.

Les prunes de la Mère Moreau.

Visite de la Chambre des Députés.

Etc., etc., etc.

Les fils ne succèdent plus aux pères.

Nous empruntons les judicieuses réflexions qui suivent au charmant et spirituel ouvrage de M. E. Legouvé, qui vient de paraître à la librairie Ollendorf, à Paris, sous le titre *Fleurs d'hiver*.

« Si le choix d'un état est chose diffi-

cile, c'est surtout quand il s'agit d'en choisir un pour son fils. Autrefois, l'embarras était moindre : le fils alors n'héritait pas de son père, il le continuait. Le fils du fermier conservait volontiers la ferme ; le fils du notaire, l'étude ; le fils du médecin, la clientèle ; le fils du commerçant, le magasin ; le fils de l'industriel, l'usine ; le fils de l'avocat, la charge ; le fils du magistrat, la robe ; le fils du professeur, la chaire ; le fils du militaire, l'épée.

» Il y avait alors un mot caractéristique : *Maison père et fils*. Ce mot m'a toujours touché, car il représente un lien entre le présent et le passé, un trait d'union entre la tradition et le progrès. L'expérience alors comptait comme un capital ; les habitudes d'honneur, d'honnêteté entraient dans l'actif de la maison et fondaient une noblesse roturière qui valait bien l'autre ; les plus modestes avaient aussi des aïeux à citer, à honorer, à continuer ; une boutique pouvait avoir son arbre généalogique, l'arbre généalogique de la probité.

» Rien de pareil aujourd'hui, sinon à l'état d'exception. Un fils qui succède à son père est une rareté. Bien des causes ont amené ce changement. C'est l'ambition arrivée à l'état de passion générale ; c'est l'âpre amour de l'indépendance ; c'est le dédain de ce qui s'est fait et la confiance en ce qui se fera ; c'est le goût ardent du bien-être matériel, et l'exemple tentateur des fortunes rapides : c'est enfin l'immense multiplicité des inventions scientifiques, industrielles, commerciales, qui, ouvrant tout à coup à l'activité humaine des carrières inconnues, arrachent les jeunes gens au *statu quo* de la profession de leur père. Ils ont besoin d'être autre chose que lui, d'être plus que lui ; et, fait bizarre, les pères craignent parfois autant de voir leur fils leur succéder que les fils de succéder à leur père. »

Anecdotes sur nos anciennes milices.

On raconte une foule d'anecdotes sur les manœuvres de nos anciennes milices et de leurs officiers inexpérimentés. En voici quelques échantillons.

Un capitaine, qui fait marcher sa troupe par sections, la voit arriver tout à coup sur la muraille qui ferme le champ des manœuvres. Il oublie subitement le commandement qui peut leur faire changer de direction, et, au moment où la troupe est à un pied de l'obstacle, il s'écrie : *Soldats, débêinda-vo-ti !* (Soldats, dispersez-vous tous !)

Un bataillon s'égrenant dans une marche de grande route, le gros-major cria de l'arrière au commandant : « Cousin François, arrêtez la tête, la queue traîne ! »

Le système des exercices locaux, nous dit M. A. Bachelin, exista dans le canton de Neuchâtel jusque vers 1823 ; ils étaient au nombre de 12 à 15 par an, avec deux ou trois revues et des camps qui réunissaient une partie des troupes de tout le pays. La durée était de quinze à dix-huit jours. Le souvenir de ceux de Boudry est demeuré légendaire.

On comprend que le développement des connaissances militaires était en rapport avec celui des officiers qui instruisaient la troupe dans chaque district, et que l'unité dans les manœuvres de bataillons était difficile à obtenir. — Voyons un peu ce qui se passait dans un exercice de district.

Les miliciens de St-Blaise, Hauterive, La Coudre, Marin, etc., se réunissent à la place d'armes des Fourches ; les hommes de Marin se sont appelés les uns les autres pour marcher en société au lieu de rendez-vous. Le capitaine demeure à quelques pas de St-Blaise. La petite troupe s'arrête sous ses fenêtres : *Capitaine, êtes-vous quie ?* (Capitaine, êtes-vous là ?) lui crie un sergent avec un sans-façon amical. Une des croisées s'ouvre, et le capitaine en manches de chemise, rasé frais, le cou dans un haut col en crin serré par une boucle sur la nuque, y apparaît en train de s'habiller, opération lente et méticuleuse.

— *Allein-no, capitaine, ie faut vo depatsi.* (Allons-nous capitaine, il faut vous dépêcher.)

— *Oï, ie vè, répond-il, mû alla pire.* (Oui je vais, mais allez seulement.)